

Public Disclosure Authorized

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)



PROJET
**ACCELERATION DES RESULTATS DE
L'ÉDUCATION (PARE)**
(P502128)

DRAFT

**Évaluation des risques de sécurité
(ERS)**

Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Plan Sectoriel de l'Éducation (PAPSE II)

AVRIL 2024

Public Disclosure Authorized

Résumé Exécutive

La RCA n'a pas encore atteint l'éducation de base universelle, et¹les résultats d'apprentissage de ceux qui la fréquentent ont tendance à être très faibles, ce qui signifie que la plupart des enfants quittent le système scolaire primaire sans les compétences de base en lecture, écriture et calcul. Le système se caractérise par des taux élevés d'abandon scolaire pour les enfants du primaire (6 à 11 ans) et du premier cycle du secondaire (12 à 15 ans), un retard dans l'entrée dans l'enseignement primaire, des classes surpeuplées, de faibles taux d'achèvement du primaire et une mauvaise transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Il existe également des niveaux élevés d'inefficacités internes, telles que des taux de redoublement élevés et des retards dans l'entrée à l'école primaire. Les enfants des zones rurales, en particulier les filles, ont tendance à être touchés de manière disproportionnée. Le système compte également une part importante d'élèves déplacés à l'intérieur du pays. L'accès à l'éducation préscolaire est très faible, ce qui constitue une occasion manquée pour les enfants de développer la préparation cognitive et socio-émotionnelle nécessaire pour s'engager dans les premières années du primaire. Le manque d'accès au niveau pré-primaire contribue également au retard d'entrée dans l'enseignement primaire. Le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement pré-primaire n'était que de 9 %² en 2021/22. Un examen plus approfondi des données des enquêtes auprès des ménages indique qu'il existe également de fortes disparités d'accès à l'intérieur du pays, avec un TBS de 37 % à Bangui et dans le reste du pays, qui est en moyenne de 4 %. La participation a tendance à être beaucoup plus élevée pour les ménages à revenu élevé.

D'autre part, le taux de scolarisation au niveau primaire s'est amélioré au fil du temps, mais il se caractérise par d'importantes inefficacités : entrée tardive, classes nombreuses, taux élevés de redoublement et d'abandon, faible taux d'achèvement et de transition vers le secondaire inférieur. Il y a un taux élevé d'enfants non scolarisés, en particulier chez les filles et dans les zones rurales. Dans l'ensemble, environ 26,5 % des 6-11 ans et 24,2 % des 12-15 ans n'étaient pas scolarisés selon l'enquête MICS 2019. Les filles et les enfants des zones rurales sont touchés de manière disproportionnée.

Plusieurs facteurs fondamentaux sont à l'origine de la faible performance de la RCA en matière d'éducation :

- L'environnement scolaire n'est pas propice à l'apprentissage - l'incidence élevée des doubles vacances a entraîné une réduction du temps de classe, les classes de grande taille

¹ Le secteur de l'éducation est organisé en quatre niveaux principaux : (i) trois années d'enseignement préprimaire. Ce niveau s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans et n'est pas obligatoire ; (ii) six années d'enseignement primaire pour les enfants de 6 à 11 ans. L'enseignement primaire est obligatoire¹ et les apprenants sont évalués au moyen d'un examen de fin de cycle (2certificat d'études du fondamental 1) ; (iii) quatre années d'enseignement secondaire inférieur (secondaire inférieur général) pour les jeunes de 12 à 15 ans. L'accès au premier cycle du secondaire est subordonné à la réussite d'un concours d'entrée et la réussite est sanctionnée par le brevet des collèges ; et (iv) trois années de l'enseignement secondaire supérieur pour les jeunes de 16 à 18 ans, l'achèvement étant sanctionné par l'examen de fin de cycle (baccalauréat). Il existe des voies post-primaires pour ceux qui choisissent de s'inscrire dans les filières d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP). En outre, le système offre également des programmes d'éducation de la deuxième chance pour les enfants qui n'ont jamais été à l'école ou qui ont abandonné l'école prématurément. Les enfants qui terminent avec succès le programme d'éducation de la deuxième chance peuvent entrer ou réintégrer le système scolaire formel.

² Annuaire statistique 2021-2022

sont difficiles à gérer et la mauvaise qualité des infrastructures crée un environnement inadéquat et parfois dangereux pour les élèves.

- Il y a un manque de matériel d'enseignement et d'apprentissage adéquat et approprié dans les écoles ;
- Il y a une grave pénurie d'enseignants qualifiés dans le système, et le Gouvernement s'est engagé à remédier à cette lacune ;
- Il n'y a pas suffisamment de formation continue adéquate des enseignants ;
- La part des dépenses publiques consacrées à l'éducation est faible et le secteur s'est largement appuyé sur des acteurs non étatiques pour assurer la prestation des services éducatifs. Selon l'Examen des dépenses publiques (PER) de 2020, la RCA a consacré environ 12 % des dépenses publiques totales à l'éducation et l'équivalent de 1,8 % du PIB, ce qui est nettement inférieur aux critères recommandés de 15 à 20 % des dépenses publiques totales et de 4 à 6 % du PIB.

Ce projet est préparé pour faire suite aux plusieurs projets dont la Banque mondiale a soutenu dans le secteur de l'éducation au cours des cinq dernières années. Le projet proposé s'appuiera sur les succès et les enseignements tirés de leur mise en œuvre, en particulier le Programme d'appui à l'éducation de base (PUSEB) (P164295, qui se terminera en juin 2024) ; le Projet d'appui au Plan sectoriel de l'éducation (PAPSE II) (P173103, qui se terminera en juin 2025) et le Projet de capital humain pour l'autonomisation des filles et des femmes de Maingo (P11158).

- Le PUSEB a, par exemple, élaboré les manuels et guides du PEA mais aussi la formation initiale et continue des enseignants du primaire qui serviront à l'extension du PEA et à la mise en œuvre de la formation sur le nouveau projet.
- Le PUSEB et le PAPSE II ont finalisé les plans et devis pour la construction d'infrastructures scolaires pour tous les niveaux d'enseignement ainsi que le modèle d'appel d'offres qui sera utilisé dans ce projet.
- Le PUSEB, PAPSEII et Maingo ont développé l'approche de mise en œuvre des subventions scolaires avec les communautés avec la mise en œuvre de plans d'amélioration des écoles qui renforcent la participation de la communauté à la gestion de l'éducation ainsi qu'à la gouvernance de l'école et cette expérience permettra d'étendre à toutes les écoles primaires du pays grâce au nouveau projet.

Ce projet est élaboré pour consolider les résultats du PAPSE II et PUSEB.

Avant Propos

Cette Evaluation des Risques Sécuritaires (ERS) a été préparée sur la base de l'ERS du Projet d'Appui au Plan Sectoriel de l'Education (PAPSE II) élaboré en juillet 2020. Il s'agit d'une mise à jour (des informations datant de 2020) et d'une prise en compte de nouveaux enjeux sécuritaires dans les nouvelles zones (le PARE couvre toute l'étendue du territoire). En plus des anciennes préfectures du PAPSE II, le PARE prendra en compte les préfectures de la Vakaga, Ouaka, Basse-Kotto, Mambere Kadei, Mambere et Nana Mambéré non couverts par le PAPSE II.

Cette actualisation permettra de répondre aux dispositions des normes environnementale et sociale de la Banque Mondiale et aux lois nationales en matière de sauvegardes environnementale et sociale.

Aussi, il est important de souligner qu'il s'agira d'une actualisation ciblée de certaines parties du document initial chaque fois qu'il est nécessaire, avec pour objectif la prise en compte du contexte spécifique des nouvelles Préfectures. Cette actualisation de l'ERS aboutira à la préparation d'un Plan de Gestion sécuritaire qui sera autonome par rapport à celui du PAPSE II.